

Températures élevées : quels effets sur le crédit aux entreprises ?

Par Skander Maraoui (Université Paris-Est Créteil) et [Olivier de Bandt](#) (Banque de France)

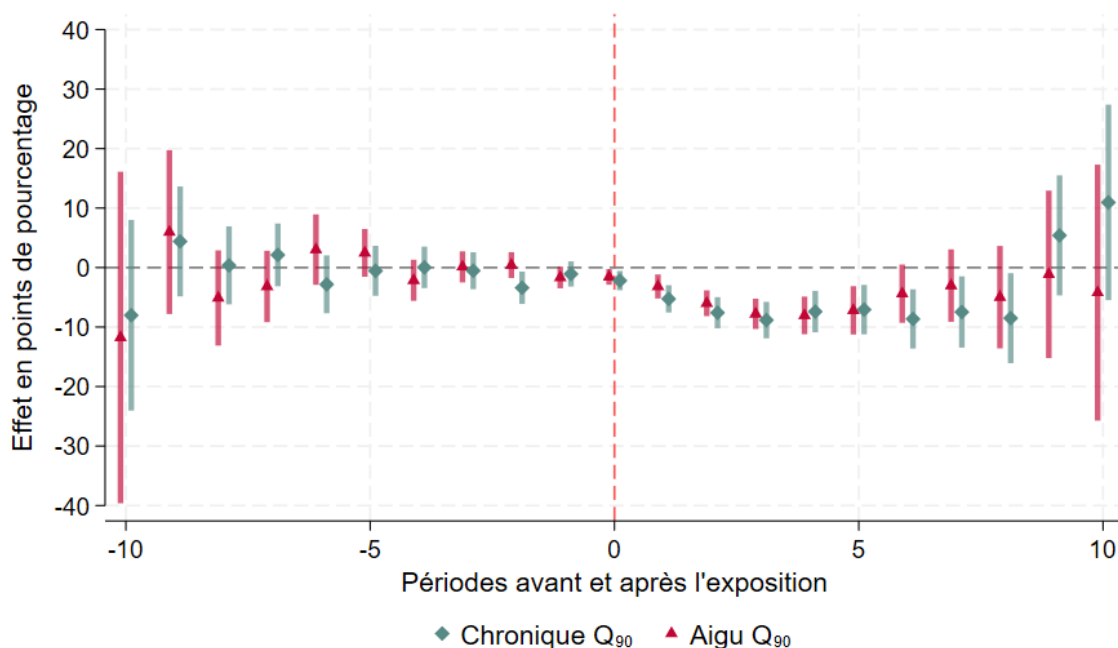
Les fortes chaleurs et la hausse durable des températures ne sont pas deux facettes identiques du risque climatique. À partir de données très fines sur les PME françaises, notre étude montre qu'elles s'accompagnent toutes deux d'un ralentissement du crédit, surtout à moyen et long terme, mais selon des dynamiques, des secteurs et des territoires différents.

Les banques réduisent leur offre de crédit face à une température accrue

La vague de chaleur de l'été 2026 a rappelé que les températures élevées peuvent perturber rapidement l'activité de nombreux secteurs, de la construction à la restauration. La question est alors de savoir comment les établissements de crédit vont réagir face à ce risque accru. En effet, ils risquent de réduire leur offre de crédit du fait de la dégradation attendue de la rentabilité de leurs clients concernés, avec une augmentation du risque de défaut ou une baisse de la valeur des garanties.

Pour l'étudier, nous rapprochons les données de température de Météo-France des informations géolocalisées sur les entreprises et des encours de crédit déclarés à la centrale des risques de la Banque de France sur la période 2011-2023. L'[analyse](#) porte sur des petites et moyennes entreprises françaises ayant un seul établissement. Cette granularité permet de mesurer le changement d'exposition climatique au voisinage de chaque entreprise, plutôt qu'à partir d'une moyenne régionale. L'étude se concentre sur l'offre en neutralisant la demande grâce à la comparaison d'entreprises locales similaires (taille et secteur) à une même date. On regarde alors, suite à la matérialisation d'une hausse de température au-delà d'un certain seuil pour une année donnée, comment la perception du risque par la banque se modifie. Le graphique 1 fait ressortir une baisse relative de la croissance de l'offre de crédit aux entreprises concernées de l'ordre de 4,4 points de pourcentage, en moyenne, quelques années après une exposition accrue à un épisode de hausse des températures.

Graphique 1. Effet de la hausse des températures sur la croissance des crédits selon la nature de l'exposition



Source : Banque de France, Météo-France, INSEE, DGFiP, calculs des auteurs.

Note : effet annuel après un choc de température pour les 10 % des plus fortes déviations (Q90). Risque chronique : température moyenne ; risque aigu : jours ≥ 35 °C. Intervalles de confiance à 95 %.

Deux formes de risque climatique, deux canaux à distinguer

L'analyse distingue deux types de risques liés à la température. En effet, le risque physique lié au changement climatique ne se résume pas aux épisodes extrêmes. Les entreprises font aussi face à une hausse progressive de la température moyenne, qui peut modifier durablement leur profitabilité.

Le risque « aigu » correspond à la multiplication des journées de très forte chaleur, au-delà de 35 °C. Le risque « chronique » désigne l'élévation de la température annuelle moyenne par rapport à une référence historique. Ces deux formes de risques affectent les entreprises par des canaux distincts et sur des horizons différents. Le risque chronique peut progressivement modifier les conditions de production en affectant durablement la rentabilité, les coûts d'exploitation ou la valeur des actifs ; le risque aigu peut provoquer des perturbations ponctuelles de l'activité, des infrastructures ou des chaînes d'approvisionnement.

Le crédit ralentit à cause de l'évolution des températures, surtout à moyen et long terme

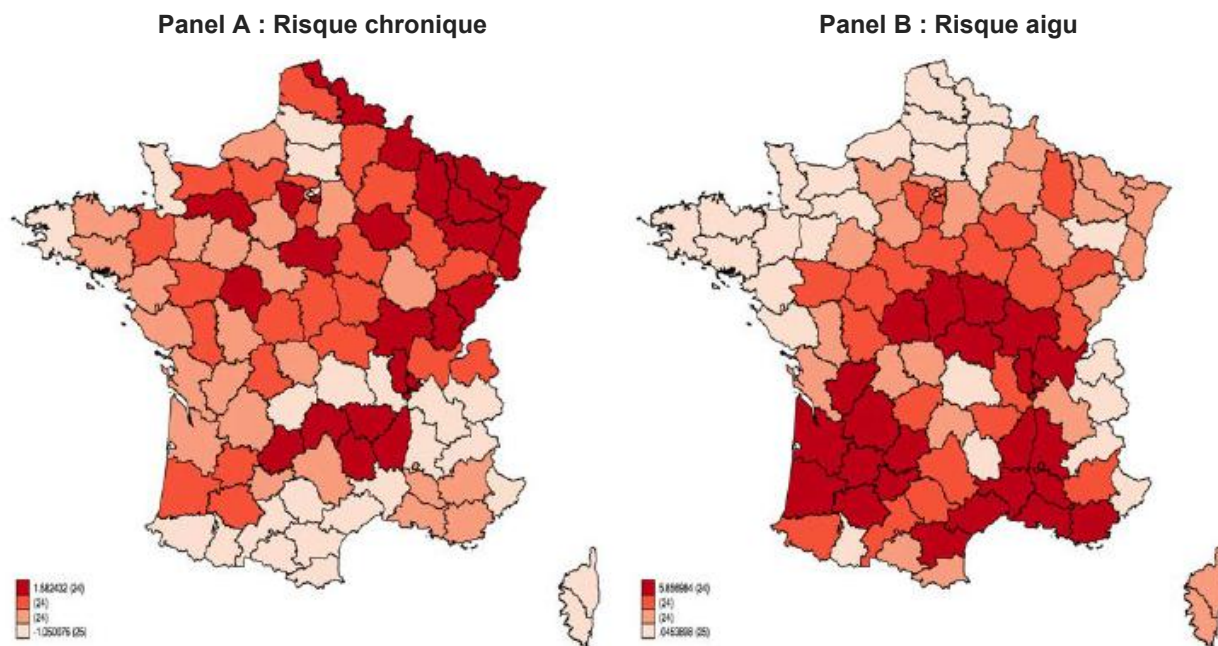
Nos résultats indiquent que la dynamique diffère selon la dimension du risque de température considérée. Pour les expositions aiguës les plus fortes (les 10% les plus sévères), la croissance de crédit se contracte en moyenne de 4,4 points de pourcentage, et cette contraction peut persister jusqu'à cinq ans. À sévérité de déviation égale, le réchauffement chronique entraîne une baisse de la croissance plus durable, de l'ordre de 5,2 points de pourcentage, qui peut aller jusqu'à huit ans (cf. graphique 1). Cet ordre de grandeur est, en valeur absolue, équivalent à la croissance annuelle moyenne du crédit aux PME sur les années 2017-2019. Une interprétation possible est que, face à la hausse du risque, les banques feraient une distinction entre une succession de journées exceptionnellement chaudes, qui pourrait n'être qu'en partie temporaire, alors qu'une déviation importante des températures moyennes conduirait à réévaluer plus profondément les perspectives d'une entreprise. Il convient de préciser que nous mesurons un effet net sur l'offre de crédit : avec une baisse liée à la perception de risques accrus, et éventuellement en sens inverse, une hausse du financement des investissements d'adaptation. Sur la période considérée, l'effet net négatif lié à une hausse des risques reste dominant.

En outre, les banques n'ajustent pas seulement le volume total des prêts. Dans certains secteurs, elles modifient aussi leur maturité : elles réduisent davantage les crédits à moyen et long terme mais peuvent maintenir une part plus importante de financements à court terme.

Une évolution des expositions différentes selon les territoires

Les deux risques ne se répartissent pas de la même façon sur le territoire. Par rapport à la moyenne de 1976-2005, l'augmentation de la température moyenne est plus marquée dans le Nord et l'Est de la France hexagonale. À l'inverse, la multiplication des épisodes de très forte chaleur se concentre davantage dans le Centre et le Sud. Deux entreprises situées dans des localités distinctes peuvent donc être confrontées à un changement climatique de nature différente.

Graphique 2. Répartition géographique des deux dimensions de risque de température



Source : Météo-France, calculs des auteurs.

Note : moyenne des déviations 2010-2023 par rapport à la période de référence 1976-2005 de la température moyenne (Panel A) et du nombre de jours au-dessus de 35 °C (Panel B), par département.

Le graphique 2 illustre ce contraste et montre pourquoi une mesure trop agrégée du risque climatique peut masquer des situations locales très nuancées, d'autant plus que l'analyse est menée à un niveau géographique encore plus fin que le département. Pour évaluer correctement l'exposition des entreprises, il faut distinguer la localisation des établissements, la nature du choc de température, et les secteurs qui peuvent être plus ou moins vulnérables selon le type ou l'intensité de l'exposition.

Des secteurs plus vulnérables que d'autres

Il est également utile d'examiner l'hétérogénéité sectorielle des réactions du crédit. L'évolution de l'encours de crédits de secteurs tels que le commerce et le transport, la restauration et les loisirs, ainsi que les industries manufacturières et minières apparaît sensible à la fois au réchauffement chronique et aux épisodes de chaleur extrême. D'autres secteurs, comme l'immobilier et la construction, ou encore les services, voient leurs encours plutôt affectés par les épisodes aigus.

Notre évaluation d'impact au niveau sectoriel, en prenant en compte les conditions économiques communes aux entreprises exposées et non-exposées, suggère qu'une partie du ralentissement du crédit provient d'un ajustement de l'offre bancaire. Ces résultats font écho à des travaux récents menés dans d'autres contextes, comme [Aguilar-Gomez](#) et coauteurs.

Un risque que les indicateurs financiers captent encore imparfaitement

Un résultat est particulièrement important pour l'analyse du risque bancaire : lorsque nous tenons compte de la notation de crédit des entreprises, l'effet de l'exposition aux températures reste pratiquement inchangé. Les notations financières traditionnelles ne semblent donc pas rendre entièrement compte de cette dimension du risque climatique.

Cela peut signifier que les banques utilisent des informations complémentaires, ou qu'elles adoptent déjà une approche en partie prospective. Une entreprise avec des ratios financiers satisfaisants mais exposée à la hausse des températures risque de voir son activité affectée à l'avenir. Dans ce cas, les données financières passées ne suffisent pas nécessairement à apprécier le risque futur.

Le changement climatique n'affecte pas uniformément les entreprises ni les banques qui les financent. Pour ces dernières, nos résultats plaident pour une évaluation prospective et plus granulaire du risque climatique, intégrée à l'analyse du crédit et au suivi des portefeuilles bancaires.

Au total, sous l'effet de la température, les banques modifient la distribution du crédit à la baisse de façon significative, quoique dans une proportion encore limitée. L'effet net sur la croissance du crédit pourrait toutefois évoluer en cas de financement accru des investissements d'adaptation.